

L'Amicale des pêcheurs à la mouche

**vous propose une SORTIE PÊCHE
avec PIQUE-NIQUE en soirée**

Sur le PLAN d 'EAU d ' APPILLY
le DIMANCHE 9 MAI à partir de 15 Heures

Un ALEVINAGE de qualité sera réalisé durant la période du 3 au 7mai - Pêche suspendue du 3 au 10 mai - 15 H

PROGRAMME:

PECHE à la **MOUCHE SECHE** 1 'APRES-MIDI et au **COUP du SOIR**

ARDILLONS ECRASES - Mouches mouillées ou émergentes, nymphes, mouches noyées et streamers à laisser dans les boites - (sauf mauvaises conditions atmosphériques)

Nous solliciterons une **participation aux DEPENSES** d 'ALEVINAGE de 3 € par canne.

Les « MOUCHEURS » pourront conserver **DEUX POISSONS**.

APERITIF et PIQUE-NIQUE - BARBECUE vers 19 H 15 sous la haute direction de notre ami **HERVE**

PARTICIPATION demandée: 6 € par personne - 4 € pour les enfants de - 14 ans.

Ceux qui le souhaitent peuvent apporter du vin qui sera le bienvenu.

Nous vous recommandons d 'apporter vos chaises et table de pique nique si vous le pouvez.

ACCES: Vous pourrez accéder en voiture à l 'AIRE de PIQUE-NIQUE, mais les voitures devront stationner au lieu qui vous sera précisé - ENTRER par la GRANDE ALLEE S V P.

Nous espérons vous compter nombreux à cette petite manifestation
tous les AMIS, pêcheurs ou non, sont les bienvenus

Pour faciliter l 'organisation, soyez gentils de RETOURNER ce BULLETIN de PARTICIPATION
le plus vite possible à JEAN-Claude LEGOEC - trésorier - 9 rue des PEPINIERES - 50300- AVRANCHES

Vous pouvez aussi l 'informer par E-MAIL : jeanclaudelegoec@wanadoo.fr

ou par téléphone: 02 33 48 16 04

À découper suivant le pointillé.

BULLETIN de PARTICIPATION -sortie pêche du 9 mai

AMICALISTE: Nom - Prénom

PARTICIPERA

OUI

NON

NOMBRE d 'ADULTES :
pour le pique-nique

X 6 € =

NOMBRE d 'ENFANTS de - 14 ANS
pour le pique-nique

X 4 € =

NOMBRE de PECHEURS:

X 3 € =

TOTAL

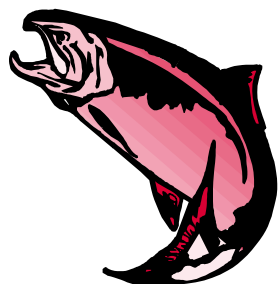
A régler par chèque
à l 'ordre de l 'APMSM
ou
sur le terrain

Pour CONTACTER l 'AMICALE à propos de cette SORTIE PECHE

PAR: E-AIL.manche.mouche@free.fr - Par Téléphone :02 33 60 28 20

Amicale des pêcheurs à la mouche

du SUD MANCHE



Siège Social: 5 Square de la METAIRIE - 50300 AVRANCHES

MARS 2003

BREF INFOS N° 3

NOTRESITE INTERNET : [www. Manche.mouche.clan.st](http://www.Manche.mouche.clan.st)

ASSEMBLEE GENERALE du 14 Février 2004

TROIS ADMINISTRATEURS ont été réélus : Jean-Claude LEGOEC -Serge COLIN et Christian MOREL
Loïc LECLERE a été élu

CONSEIL d'ADMINISTRATION du 2 mars 2004 - NOUVEAU BUREAU de l'AMICALE

Président : André MOUTIER -T: 02 33 48 62 12 - E-mail :AMonastyr@aol.com
Vice-Président : Pascal TEURQUETY - T 02 33 58 65 44 - E-mail: moumoune3@wanadoo.fr
Trésorier : Jean-Claude LEGOEC - T 02 33 48 16 04 - E-mail: jeanclaudelegoec@wanadoo.fr
Secrétaire : Ludovic VRAC - T 06 08 70 95 43 - E-mail: manche.mouche@free.fr
Trésorier-adjoint : Rémy LAMBERT - T 02 33 58 78 36 - E-mail: r.lambert@electropoli.com
Secrétaire-adjoint : Éric REBILLON - T02 33 68 39 22 - E-mail: ericrebillon@tele2.fr
Secrétaire Communications : Franck LUDJET - T 06 77 67 00 79 - E-mail :
franck.ludjet@laposte.net
Secrétaire administratif: Loïc LECLERE - T 06 81 90 21 96 - E-mail :leclere.loic@voilà.fr
Trois « **PERSONNES QUALIFIEES** » aident le BUREAU - Christian MOREL, Henri TRUBLET, et Michel VAUGRENTE .

ATELIER de MONTAGE

A la demande des monteurs,

les séances collectives de
MONTAGE

ont lieu **TOUS les MARDIS** et
VENDREDI,

à **18 heures** dans le LOCAL de
l'amicale.

Du NOUVEAU pour la SAISON 2004

L'APPMA la TRUITE de la SEE à BRECEY AUTORISE

Les membres de l'amicale des PECHEURS à la MOUCHE du sud manche
TITULAIRE d'une CARTE de pêche délivrée par une APPMA

d'une part

à pratiquer **EXCLUSIVEMENT** les TECHNIQUES de PÊCHE à la MOUCHE FOUETTEE
à l'EXCLUSION de TOUT autre mode de pêche
sur les PARCOURS dont elle assume la gestion.

autorisation de conserver 2 poissons au MAXIMUM

*Les membres de L'AMICALE devront se conformer aux règles énoncées par l'APPMA relatives au respect du milieu, des riverains, des clôtures,
et des règles de bienséance vis à vis des membres de l'APPMA.*

d'autre part

à pratiquer **EXCLUSIVEMENT** les TECHNIQUES de PÊCHE à la MOUCHE FOUETTEE
à l'EXCLUSION de TOUT autre mode de pêche
sur le PLAN d'EAU de BRECEY

les JOURS, et aux heures, ou le plan d'eau est réservé à la PECHE à la MOUCHE.

QUAND : le SAMEDI SOIR à partir du 1^{er} JUIN

HAMECONS sans ARDILLON ou ardillon ECRASE.

Pêche « NO KILL », TOUS les POISONS CAPTURES devront être REMIS à l'EAU dans les meilleures conditions possibles.

Les membres de l'AMICALE seront tenus de présenter leur CARTE d'AMICALISTE à toute requête des REPRESENTANTS
MANDATES par l'APPMA.

En CONTRE-PARTIE

L'AMICALE s'engage à coopérer à toutes actions ou manifestations organisées à l'initiative de l'APPMA et ayant pour objectif la mise en valeur
du milieu aquatique et la promotion des techniques de pêche à la mouche fouettée.

*L'APPMA de BRECEY crée un nouveau PARCOURS
MOUCHE sur le BIEF du moulin de CUVES et fait appel à
notre amicale pour participer au nettoyage des rives.*

PECHE en RESERVOIR ! Quelques adresses à connaître

ETANG d'APPILLY

ETANGS du VAL de SEE - St GEORGES de LIVOYE - Tel: 02 33 60 9174

Les ETANGS de PLANQUERY - Tel: 02 31 21 60 88

Les ETANGS de SAINT SAUVEUR LENDELIN - Tel: 02 33 46 64 17

PARC DES SOURCES D'ELLE-ROUXEVILLE - Tel: 02 33 56 17 90

**Pour CONTACTER l'AMICALE
à propos des ACTIVITES
et des SORTIES PECHE**

PAR: E-MAIL: manche.mouche@free.fr

Par Téléphone: 02 33 60 28 20

Pour nous permettre de COMMUNIQUER RAPIDEMENT et
ECONOMIQUEMENT avec vous, FAITES NOUS CONNAÎTRE votre
adresse E-MAIL (si vous en avez une)

ADRESSER un - E-MAIL à: leclere.loic@voilà.fr

Les FOURNISSEURS préférés des AMICALISTES:
sur présentation de votre carte
DENYS à ST HILAIRE - remise de 10% sur tous les
matériels
ARDENT PECHE à PONTIVY -10% sur matériel
montage de mouche exclusivement.

**Pour les RETARDATAIRES >COTISATION 2004 > 15 €
10€ pur les moins de 18 ans**